

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1546

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 11

À l'alinéa 31, après le mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.